

Table des matières 30.08.2013

No. Livraison: 7615481
 N° d'abonnement: 1093586
 N° de thème: 37.16
 Coupures: 11
 Pages de suite: 9
 Total des pages: 20

pur pr public relations & communication
 Madame Christine Urfer
 Place St. François 12
 1003 Lausanne

| | Tirage | Page |
|--|---------------|-------------|
| 30.08.2013 20 Minutes Lausanne <i>Crèches satisfaisantes, places en déficit</i> | 119'973 | 1 |
| 30.08.2013 buzzromand.rougefm.com <i>La pénurie de places d'accueil perdure dans le canton de Vaud</i> | n/a | 2 |
| 30.08.2013 La Côte <i>8000 enfants sans place</i> | 8'654 | 4 |
| 30.08.2013 La Région Nord vaudois Hebdo <i>Nouvelles crèches en vue dans la région</i> | 44'500 | 6 |
| 30.08.2013 Le Courrier Genève <i>Le besoin de crèches est criant</i> | 7'791 | 9 |
| 28.08.2013 24 Heures Lausanne <i>Les députés votent avec enthousiasme 300 millions pour les petits trains</i> | 33'654 | 11 |
| 28.08.2013 24 Heures Lausanne <i>Les discussions vont reprendre</i> | 33'654 | 14 |
| 28.08.2013 24 Heures Régions <i>Les députés votent avec enthousiasme 300 millions pour les petits trains</i> | 38'303 | 15 |
| 28.08.2013 24 Heures Régions <i>Les discussions vont reprendre</i> | 38'303 | 18 |
| 28.08.2013 La Liberté <i>Soutien quasi unanime du Grand Conseil</i> | 39'130 | 19 |
| 28.08.2013 Le Courrier Genève <i>Soutien quasi unanime du Grand Conseil</i> | 7'791 | 20 |

Crèches satisfaisantes, places en déficit



Depuis la création, en 2007, de la Fondation vaudoise d'accueil de jour des enfants, plus de 6000 places ont été créées dans le canton. Pourtant, selon une étude publiée jeudi, l'offre actuelle devrait être augmentée de 20% pour satisfaire la demande. Les modes de garde les plus utilisés sont les crèches et les grands-parents alors que les voisins et les mamans de jour sont «des choix par défaut». Neuf personnes sur dix se disent satisfaites des moyens de garde utilisés. Mais selon l'étude, 60% des usagers ont attendu au moins une année avant d'obtenir une place.



La pénurie de places d'accueil perdue dans le canton de Vaud

29 août 2013

-

Vaud



Une étude s'est penchée sur l'accueil de jour dans le canton de Vaud. Et le constat est clair : la pénurie perdure. Il manquerait quelques 8'000 place de garde selon les résultats de cette enquête, menée par l'Institut de hautes études en administration publique.

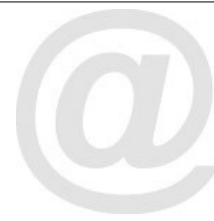
La pénurie de places d'accueil de jour perdure dans le canton de Vaud. Selon une étude, commandée par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants, il manquait 8'000 places dans le canton, en 2012. Pourtant, 6'000 places d'accueil de jour ont été créées dans le canton, depuis 2007. Insuffisant, selon cette étude qui propose d'augmenter l'offre actuelle de 20% pour satisfaire la demande. Quels sont les modes de gardes les plus fréquemment utilisés par les familles ? La réponse du professeur Giuliano Bonoli, responsable de la Chaire de politique sociale à l'Institut de hautes études en administration publique. Il a participé à cette enquête.

La Suisse accuse un important retard sur les pays scandinaves. Mais ce n'est pas le seul pays. Les explications de Giuliano Bonoli.

Comment faire pour accélérer les choses ? L'avis de Giuliano Bonoli.

Les modes de gardes les plus utilisés sont les grands-parents et les crèches. Ce qui ressort aussi de cette enquête, c'est que les enfants issus des milieux les plus défavorisés sont moins présents dans les crèches. Un état de fait qui se retrouve dans tous les pays, à l'exception des pays scandinaves. Giuliano Bonoli.

Date: 30.08.2013



Weblog

Rouge FM SA
1052 Le-Mont-Sur-Lausanne
021 654 60 10
blogredaction.rougefm.com/blog/

Genre de média: Internet
Type de média: Sites d'informations

[Lire en ligne](#)

N° de thème: 37.16
N° d'abonnement: 1093586

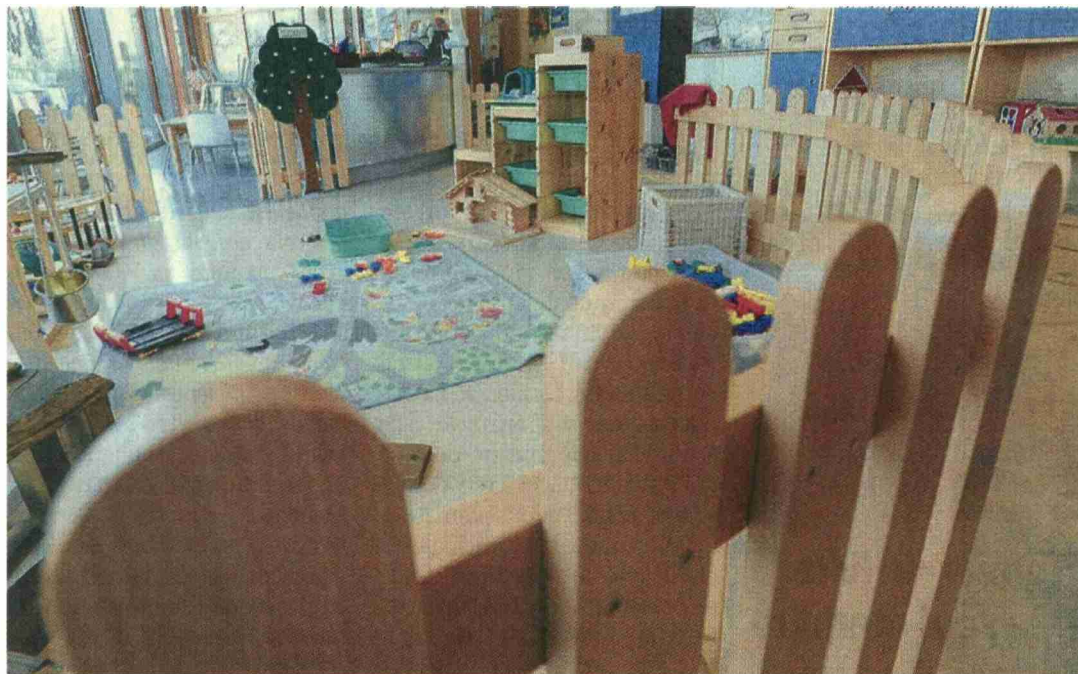
AUTEUR :
Marion Petrocchi



Ets Ed. Cherix SA
1260 Nyon 1
022/ 994 41 11
www.lacote.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 8'654
Parution: 5x/semaine

N° de thème: 37.16
N° d'abonnement: 1093586
Page: 5
Surface: 37'669 mm²



La création de 1000 places par an ces dernières années n'a pas suffi à satisfaire la demande de garde d'enfants. On constate une barrière pour certaines classes sociales qui trouvent moins accès à ces places. ARCH. ALEXIS VOELIN

ENFANTS Les besoins en matière d'accueil de jour sous la loupe d'un spécialiste de politiques sociales à l'Idheap.

8000 enfants sans place

DIDIER SANDOZ

dsandoz@lacote.ch

Dans un de ses sketches, Coluche, singeant un patron, s'exclamaient: «Les ouvriers, ils demandent ça. Bon! On leur donne ça. Bon! Mais ils le prennent...» Pour les parents vaudois en quête de solution d'accueil pour leurs enfants, il en va de même.

L'important effort consenti par les collectivités publiques et les entreprises a permis la création de nombreuses places ces dernières années. «Vaud est le plus gros utilisateur des subventions fé-

dérales en la matière, indique Doris Cohen-Dumani, présidente de la FAJE, Fondation pour l'accueil de jour des enfants. C'est le canton le plus actif dans la création de places, mais il faut reconnaître que nous étions partis de bien bas.»

L'offre devrait être accrue de 20%

Pourtant, cela ne suffit pas. Ce n'est pas un lobby de mamans désemparées qui le dit, mais bien une enquête chiffrée et pointue réalisée, à la demande de la FAJE, par Statistique Vaud

et le professeur Giuliano Bonoli, responsable de la Chaire de politiques sociales à l'Idheap, haute école d'administration publique.

La loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) votée en 2007 prévoyait la création de 2500 places. Six ans plus tard, elles sont 6000 de plus. Or, selon l'étude rendue publique hier, il manque encore des solutions de garde pour 8000 enfants.

L'offre actuelle devrait être augmentée de 20%. La recherche montre que plus de sept enfants d'âge préscolaire sur dix sont gardés au moins 8 heures



Ets Ed. Cherix SA
1260 Nyon 1
022/ 994 41 11
www.lacote.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 8'654
Parution: 5x/semaine

N° de thème: 37.16
N° d'abonnement: 1093586
Page: 5
Surface: 37'669 mm²

par semaine. *«Nous sommes dans un domaine où l'offre génère la demande, ou tout au moins révèle une demande latente jusque-là»,* expliquent les chercheurs. Ainsi, dans les villes-centre, mieux dotées, les requêtes non satisfaites se chiffrent à 21%, alors que dans les zones rurales, ce manque n'excède pas 17%. On n'a pas d'indicateur de la résignation des parents qui ont dû s'organiser autrement.

Les modes de garde les plus utilisés sont les crèches et les grands-parents. *«Nos résultats montrent que c'est une vraie volonté et non un choix par défaut,* constate Giuliano Bonoli. *Et ils s'en disent très satisfaits.»* Seuls les cantines, les unités d'accueil pour écoliers, les nounous et surtout... les ex-conjoints réalisent des scores inférieurs à 60% de mentions «très satisfaits» par les parents interrogés.

Pas tous égaux

L'étude révèle aussi des disparités quant à l'accès aux structures d'accueil selon le niveau social des familles. Au niveau des revenus, la probabilité d'être pris en charge dans une crèche augmente avec le revenu. Cet effet semble moins fort dans les villes-centre, où les bas revenus (inférieurs à 4000 francs brut par mois) ont plus facilement accès à ce type de structures.

«Les coûts sont parfois mentionnés dans les raisons pour lesquelles on ne recourt pas à une crèche, signale Doris Cohen-Dumani. *Ces tarifs sont en main des réseaux qui appliquent leurs propres ratios régionaux. Cela dit, nous continuerons à appliquer une politique d'incitation plutôt que de con-*

trainte. Si des efforts de rabais aux bas revenus ou aux fratries sont consentis, nous pouvons augmenter notre subventionnement.» D'autant que mardi, le Grand Conseil a libéré 18,8 millions de francs supplémentaires pour cela. ☺


 La région Nord Vaudois
 1401 Yverdon
 024/ 424 11 55
 www.laregion.ch

 Genre de média: Médias imprimés
 Type de média: Presse journ./hebd.
 Tirage: 44'500
 Parution: hebdomadaire

 N° de thème: 37.16
 N° d'abonnement: 1093586
 Page: 5
 Surface: 68'404 mm²

Nouvelles crèches en vue dans la région

Les différents réseaux du Nord vaudois offrent chaque année davantage de places d'accueil de jour, ce qui ne permet cependant pas de contenter tout le monde. Petit tour d'horizon.



Léa Davoudi, stagiaire, s'occupe des enfants à la garderie «Tire-Lune» de Vallorbe.

Nadine Jaquet

Tous les ans, des structures sont créées ou agrandies, ce qui ne suffit de loin pas à satisfaire une demande, elle aussi toujours en hausse. En 2012, sur l'ensemble du canton, 1189 places ont vu le jour, 345 pour l'accueil préscolaire, 837 pour le parascolaire et sept en milieu familial. La Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) a mandaté une étude pour

avoir une vision plus claire des besoins de la population et adapter sa stratégie (voir encadré). Dans le Nord vaudois aussi des efforts sont régulièrement consentis par les différents réseaux pour répondre au mieux aux attentes des parents.

Orbe-La Vallée

L'AJOTAL, le réseau enfance Orbe-La Vallée, a, pour cette rentrée, comblé

deux carences: l'absence de structure pour les bébés et du côté des Combiers, d'unité d'accueil pour écoliers (UAPE). Ainsi la crèche «La Marmaille», avec ses 17 places pour les 18 mois-4 ans, a été fermée et remplacée, dans des locaux plus spacieux, par «Tire-Lune», 44 places, dont 10 en nurserie. Au Sentier, ce sont 36 enfants de 4 à 10 ans qui profitent de la nouvelle



UAPE «Le Chat Botté». Mais Catherine Müller, responsable de l'AJOVAL, le reconnaît, une solution ne peut toujours pas être offerte à tous les parents: «Nous travaillons actuellement sur un plan de développement pour les cinq prochaines années.»

Grandson

Du côté de Grandson, «une réponse a pu être donnée à toutes les demandes», selon Pascale Fischer, présidente du comité directeur du Réseau d'accueil des Enfants de Grandson et Environs (RADEGE). Une situation de rêve, mais très certainement que momentanée, due à l'ouverture, ce mois-ci, de la crèche «Les P'tits Bouchons», à Champagne, qui compte 22 places, avec la possibilité si nécessaire, à terme, de doubler ce chiffre, et à la transformation de la Grignotte, anciennement qu'espace repas, en UAPE pour 24 écoliers. Seul petit bémol, il n'est plus possible d'y placer sa progéniture uniquement pour manger à midi, ce qui a engendré quelques réactions.

Yvonand

A Yvonand, 8 à 10 places pour le repas de midi, pour les 8-12 ans, vont être créées tout prochainement, sous réserve de l'autorisation du

Service de protection de la jeunesse (SPJ), ce qui permettra de libérer de l'espace pour les plus jeunes à l'UAPE des Castors. «D'ici début 2014, nous devrions instaurer une surveillance des devoirs. J'espère aussi que, pour la prochaine rentrée, la crèche «Le Château de sable» pourra accueillir 44 enfants au lieu de 22, mais cela dépend de décisions politiques », relève la municipale Anne-Sophie Betschart.

Sainte-Croix

Pas de changement pour l'heure sur le Balcon du Jura, mais un projet de nouvelle structure. Un crédit d'étude a été accepté par le Conseil communal, en mai 2012, pour la construction d'un bâtiment en faveur de la filière médiatique du Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV) et de l'accueil de l'enfance, pour rassembler en un seul lieu la garderie «Les Trolls» et l'UAPE «O tablier bleu», gérés déjà par une même association, mais sur deux sites. Leur directrice Evelyne Jelk estime à 2016 la fin de cet ouvrage: «J'espère que nous pourrons alors accueillir des bébés, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. De plus en plus de familles s'installent à Sainte-Croix et je pense que les moyens

de garde sont un critère pour elles.» Pour la première fois, une liste d'attente a dû être ouverte, mais pour l'UAPE.

Yverdon

La capitale nord-vaudoise s'est pourvue de 12 places supplémentaires en UAPE, grâce à l'intégration au sein de son réseau du jardin d'enfants privé Lutania, confronté à des difficultés financières susceptibles d'entraîner sa fermeture. «Après analyse, il a été décidé de changer sa mission initiale afin qu'elle corresponde aux besoins les plus urgents du réseau», a expliqué dans un communiqué le municipal Jean-Claude Ruchet,

Les dix à quinze familles qui y plaçaient leurs tout-petits sont prioritaires auprès des autres structures de la Ville. Selon Esther Martinet, responsable du secteur enfance et famille d'Yverdon-les-Bains, aucune réclamation ne lui est parvenue de la part de ces familles. Reste que toute la demande en général ne peut pas être satisfaite. «Entre crèches, UAPE et accueil en milieu familial, 200 enfants se trouvent en liste d'attente, «ce qui ne signifie pas qu'il manque 200 places, trois enfants occupent en moyenne un 100%», précise Esther Martinet.

SONIA DÉLÈZE ■



Etude réalisée pour la FAJE

L'accueil de jour pèse

L'étude réalisée pour la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) par le Prof. Giuliano Bonoli et Sandrine Vuille, de l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), en collaboration avec Statistique Vaud, permet de clarifier les besoins en terme d'accueil de jour des enfants dans le canton de Vaud. Les résultats de cette étude réalisée entre octobre et novembre 2012, avec comme point de référence septembre 2012, montrent que l'accueil de jour des enfants est une réalité pour une forte majorité des familles vaudoises; les parents ont une préférence pour les modes de garde institutionnels et collectifs. Les grands-parents ont un rôle important selon leur disponibilité; les demandes les moins satisfaites concernent surtout les enfants

âgés de moins de 2 ans. Dans le cadre de cette étude réalisée entre octobre et novembre 2012, 3200 parents ayant au moins un enfant de moins de 13 ans, domiciliés dans le canton de Vaud, ont été interrogés après avoir été sélectionnés aléatoirement dans le registre des habitants du canton.

Sur les 3200 parents interrogés, un échantillon de 1929 enfants a pu être constitué. La taille de l'échantillon permet d'effectuer des analyses au niveau cantonal. L'étude aborde quatre thèmes: l'utilisation des services de garde dans le canton; le niveau de satisfaction et les préférences des parents; la dimension économique et sociale de l'accueil de jour des enfants; une estimation de la demande pour des services de garde institutionnels. **COM. ■**

Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'791
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 37.16
N° d'abonnement: 1093586
Page: 4
Surface: 56'329 mm²

Le besoin de crèches est criant

ACCUEIL DE JOUR • Les familles sont inégales face aux crèches. Les bas revenus souffrent davantage du manque de 8000 places d'accueil, selon une étude publiée hier.



De nombreux parents ne trouvent pas de crèche pour leur enfant. KEYSTONE

SOPHIE DUPONT

Il manque toujours énormément de places d'accueil de jour pour les enfants vaudois. Une étude de l'Idheap (institut de hautes études en administration publique) sur les besoins en matière d'accueil de jour des enfants présentée hier estime à 8000 le nombre de places manquantes. Les places créées petit à petit par les communes ne parviennent pas à combler la pénurie.

Aujourd'hui, plus de 70% des enfants en âge préscolaire sont gardés par d'autres personnes que leurs parents. Les crèches prennent en charge plus d'un tiers des enfants (37%), suivies de près par les grands-parents qui assurent la garde dans 33% des cas. Ces derniers font-ils les frais du manque de place? «Il est clair que si la politique ne fait rien, les grands-parents resteront

très sollicités», répond Giuliano Bonoli coauteur de l'étude réalisée pour la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE).

«Mais la réalité est toutefois toujours complexe, ajoute le chercheur. La garde des grands-parents a un énorme avantage: elle est gratuite. Je ne suis pas sûr que les parents y renonceraient s'il y avait plus de place en crèche.»

L'étude montre que les familles ne sont pas toutes sur un pied d'égalité face aux crèches. Dans les ménages qui ont un revenu de plus de 15000 francs, 70% des enfants sont pris en charge par une structure institutionnelle. Alors que dans les ménages qui gagnent entre 4000 et 8000 francs, seuls 23 à 26% des enfants fréquentent une crèche.

Le niveau de formation de la mère

joue également un rôle déterminant. Près de la moitié des enfants qui ont une mère avec une formation supérieure sont en crèche alors qu'ils sont seulement 14% lorsque celle-ci a juste fini l'école obligatoire. «Ce n'est pas une spécificité vaudoise. Des études faites au niveau suisse et européen montrent le même biais d'accès selon la situation socio-économique des familles», explique Giuliano Bonoli.

Meilleure intégration

Les causes en sont multiples. Le coût des crèches, plus élevé, peut décourager certains parents. Mais il y a aussi davantage de femmes actives dans les foyers à haut revenu. Et les familles qui ont une formation supérieure auraient aussi plus de facilité à naviguer dans les administrations

Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'791
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 37.16
N° d'abonnement: 1093586
Page: 4
Surface: 56'329 mm²

publiques. Obtenir une place dans une crèche relève en effet souvent du parcours du combattant, et insister auprès de l'administration s'avère souvent payant.

Selon Giuliano Bonoli, cette différence d'accès au réseau institutionnel n'est pas sans conséquences. «Le passage en crèche joue un rôle bénéfique pour le parcours scolaire et l'intégration sociale, davantage pour les enfants issus de milieux défavorisés que pour les autres.»

Cherche place pour bébé

Le manque de places en crèche est le plus criant pour les bébés. Les demandes non satisfaites atteignent 32% de l'offre. «C'est particulièrement inquiétant, réagit Marina Gutmann, secrétaire syndicale au SSP. Les répercussions sur l'accès au marché du travail pour les femmes après leur congé maternité sont énormes.» Les places pour les tout-petits demandent davantage de ressources en personnel, et leur coût élevé ne favorise pas leur création. Autre frein à l'accès au marché du travail pour les femmes, seulement 40% des enfants ont leur place en crèche au bon moment. Pour les autres, le délai d'attente peut dépasser une année.

«Le rapport nous permet d'identifier les besoins supplémentaires et d'adapter notre stratégie. Mais nous n'allons pas pouvoir satisfaire toutes les demandes d'ici peu», conclut Doris Cohen-Dumani, présidente de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants. |

La «journée continue» encore loin

La garantie d'une prise en charge de l'écolier hors des horaires scolaires de cinq heures du matin à sept heures du soir est entrée dans la loi le 1^{er} août dernier. C'est le principe de la «journée continue», voté par les Vaudois en 2009. Chaque commune doit prévoir et organiser des structures d'accueil, à disposition des élèves dont les parents travaillent. Mais la loi est encore loin d'être appliquée.

Les discussions entre le canton et les communes ont été gelées en attendant le vote du Grand Conseil sur l'augmentation du soutien financier du canton pour la petite enfance. C'est désormais fait: le Grand Conseil a approuvé mardi une augmentation du soutien financier du canton. Les négociations, qui vont porter sur la répartition des coûts et les obligations des communes, vont donc pouvoir reprendre. La conseillère d'Etat Nuria Gorrite en a fait l'une de ses priorités. sd



Grand Conseil

Les députés votent avec enthousiasme 300 millions pour les petits trains

**Les investissements
visent à sécuriser
et à augmenter
les fréquences
et le confort des
compagnies privées**

Justin Favrod



La cheffe des Infrastructures Nuria Gorrite a obtenu argent et compliments des députés. JEAN-BERNARD SIEBER/ARC

Lausanne

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 33'654
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 37.16
N° d'abonnement: 1093586
Page: 18
Surface: 75'035 mm²

Le moins que l'on puisse dire, c'est que Nuria Gorrite (PS), cheffe des Infrastructures, a passé un bel après-midi, hier, au Grand Conseil. Ses projets ont rencontré une vaste adhésion. Mais l'apothéose a été atteinte quand les députés ont eu à traiter de deux subventions pour les investissements dans les diverses compagnies vaudoises de chemin de fer, 157 millions de francs pour acheter du matériel roulant et 144 millions pour des infrastructures des trains. Tout l'hémicycle a salué ces demandes de crédit avant de les voter à l'unanimité.

«Il y a de jolis moments au parlement», a commenté Nuria Gorrite. La magistrate a fait remarquer que ses dépenses répondaient à plusieurs impératifs. Ils font écho aux demandes réitérées des députés d'accélérer les investissements et comble le vœu du parlement de répartir les dépenses étatiques sur l'ensemble du canton. La socialiste a également signalé que ces crédits donneraient un coup de pouce à l'économie. C'est que cette dépense entraîne des compléments notamment fédéraux. En tout, 670 millions seront investis dans ces compagnies jusqu'en 2016. Nuria Gorrite n'a pas eu à s'étendre sur les améliorations qui seront apportées aux diverses lignes, se contentant de relever: «Les petits trains sont les axes forts de transport des régions qui ne sont pas

desservies par les axes forts.»

Améliorations

C'est qu'avant elle, plusieurs députés ont salué les avancées que permettront ces dépenses.

Michele Mossi (PDC) a évoqué le gain en termes de sécurité: «Les investissements permettront de rendre impossible sur les lignes des petits trains un accident comme celui de Granges-Marnand.» Daniel Brélaz (Vert) a dit son «enthousiasme», relevant que l'investissement réglait non seulement les questions de la sécurité, mais aussi celles de la capacité, de la desserte et du confort dans les trains régionaux.

Le crédit permettra en effet d'augmenter les cadences du Nyon - Saint-Cergues, du BAM, du

«Les dépenses permettront de rendre impossible sur les lignes des petits trains un accident comme celui de Granges-Marnand»

Michele Mossi, député du groupe de l'Alliance du Centre
LEB et de l'Yverdon - Sainte-

Croix. Dans les autres cas, les améliorations pour les voyageurs seront sensibles surtout dans l'achat de rames neuves. Le rapporteur de la commission, Philippe Modoux (UDC), a en effet relevé qu'une part du matériel roulant avait atteint l'âge vénérable de 35 ans. Rappelant que la fréquentation de ces trains a crû de 40% en dix ans, il a précisé que la somme de 300 millions constituait, somme toute, une «dépense raisonnable et acceptable».

Non content de saluer le projet sur le fond, les députés ont rendu hommage à sa forme. Pour la première fois, a insisté Philippe Modoux, les différentes compagnies locales ont groupé leurs achats, ce qui a permis de faire baisser les prix. Michele Mossi a enchéri: «La commande groupée permettra des synergies techniques comme dans la maintenance.» Ce dernier a conclu que ce premier plan d'investissement quadriennal permettait de mieux planifier les travaux forcément longs dans le domaine ferroviaire. Jusqu'alors l'Etat ne votait que pour deux ans. Bref, un panier de fleurs pour Nuria Gorrite.



Notre dossier consacré
au Grand Conseil
parlement.24heures.ch

Lausanne

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 33'654
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 37.16
N° d'abonnement: 1093586
Page: 18
Surface: 75'035 mm²

Soutien aux garderies

● Les députés ont accepté de consacrer 18,8 millions de plus d'ici à 2017 pour les crèches et les garderies. La Gauche a tenté en vain d'obtenir 20 millions supplémentaires. La part cantonale à la Fondation pour l'accueil de jour de la petite enfance (FAJE) n'est aujourd'hui que de 5%, alors qu'il était prévu au départ qu'elle atteigne à terme 10%. Cet investissement cantonal permettra de répondre à la croissance démographique estime la conseillère d'Etat Nuria Gorrite. Par ailleurs la part des entreprises est plus haute que prévu, car elle est au pro rata de la masse salariale qui est en croissance. Aujourd'hui, ces dernières apportent 48% dans le pot commun au lieu des 38% prévus. Quant à la part des Communes, elle sera dorénavant fixée pour une législature, soit 5 ans au lieu de 2 ans. Ce qui apportera aux Communes un peu de sécurité bienvenue.

Pour inciter les entreprises à ouvrir plus de garderies, le Grand Conseil leur a ouvert la porte au subventionnement de la FAJE, pour autant qu'elles soient à but non lucratif et qu'elles signent une convention avec un réseau. Dans le cahier des charges des réseaux, figurera désormais l'obligation de tenir à jour une liste des demandes en attentes. Une disposition qui doit permettre à la FAJE d'avoir une meilleure vue d'ensemble des besoins. Son objectif est de créer 5672 nouvelles places d'ici à 2017. **I.B.**

En bref

Mobilité 13 millions pour le vélo

Unanime, le Grand Conseil a accepté un crédit de 13 millions de francs pour le vélo. Cette somme vise à aider les Communes des agglomérations qui prennent des mesures en faveur de la mobilité douce. La subvention est destinée à la création de pistes cyclables et de passages pour piétons et cyclistes.

CGN Stratégie niée

Il s'en est fallu de 8 voix pour que Nuria Gorrite subisse un petit revers. Les députés Marc-Olivier Buffat (PLR) et Jacques-André Hauray (VL) ont attaqué sa réponse à un postulat sur la Compagnie

générale de navigation, estimant que l'Etat n'a pas de stratégie en matière de transport des frontaliers. Quelque 58 députés contre 50 ont accepté cette réponse. **J.FD**

Bureaux de poste Fermetures injustifiées

Le député Marc Oran (PS) interpelle le gouvernement sur le plan de fermeture des offices postaux par le géant jaune. Se référant au *Matin Dimanche*, il s'insurge de voir cette décision basée sur «des déficits artificiellement gonflés» par La Poste. Le socialiste interroge le Conseil d'Etat sur l'avenir de 48 bureaux dont La Poste a annoncé la fermeture à moyenne échéance. **I.B.**



Les discussions vont reprendre

● Les Vaudois ont plébiscité en septembre 2009 la prise en charge des enfants en dehors des heures de classe. Cette obligation existe (art. 63a de la Constitution vaudoise), mais n'est pas réalisable tant que la loi d'application n'est pas édictée. D'ici là, les Communes avancent sur des œufs. «On refuse de mettre en place une usine à gaz,

en éventuelle contradiction avec la future loi», explique Christophe Gerber, chef de la Direction des affaires sociales de Vevey. Malgré cela, Vevey est en avance, avec un taux de couverture (12 à 16%) supérieur à la moyenne cantonale (10%). «Il y a chez l'ensemble des partenaires du Canton et des Communes une volonté d'aller

de l'avant», affirme Patricia de Meyer, cheffe de l'Office cantonal de l'accueil de jour des enfants. La plate-forme Etat-Communes, alors en stand-by, pourra reprendre ses travaux après le vote d'hier du Grand Conseil. Les députés ont en effet accepté d'augmenter la part cantonale à la Fondation pour l'accueil de jour de la petite enfance.



Régions

24 Heures
1001 Lausanne
021 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 38'303
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 37.16
N° d'abonnement: 1093586
Page: 18
Surface: 75'110 mm²

Grand Conseil

Les députés votent avec enthousiasme 300 millions pour les petits trains

**Les investissements
visent à sécuriser
et à augmenter
les fréquences
et le confort des
compagnies privées**

Justin Favrod



La cheffe des Infrastructures Nuria Gorrite a obtenu argent et compliments des députés. JEAN-BERNARD SIEBER/ARC

Régions

24 Heures
1001 Lausanne
021 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 38'303
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 37.16
N° d'abonnement: 1093586
Page: 18
Surface: 75'110 mm²

Le moins que l'on puisse dire, c'est que Nuria Gorrite (PS), cheffe des Infrastructures, a passé un bel après-midi, hier, au Grand Conseil. Ses projets ont rencontré une vaste adhésion. Mais l'apothéose a été atteinte quand les députés ont eu à traiter de deux subventions pour les investissements dans les diverses compagnies vaudaises de chemin de fer, 157 millions de francs pour acheter du matériel roulant et 144 millions pour des infrastructures des trains. Tout l'hémicycle a salué ces demandes de crédit avant de les voter à l'unanimité.

«Il y a de jolis moments au parlement», a commenté Nuria Gorrite. La magistrate a fait remarquer que ses dépenses répondaient à plusieurs impératifs. Ils font écho aux demandes réitérées des députés d'accélérer les investissements et comble le vœu du parlement de répartir les dépenses étatiques sur l'ensemble du canton. La socialiste a également signalé que ces crédits donneraient un coup de pouce à l'économie. C'est que cette dépense entraîne des compléments notamment fédéraux. En tout, 670 millions seront investis dans ces compagnies jusqu'en 2016. Nuria Gorrite n'a pas eu à s'étendre sur les améliorations qui seront apportées aux diverses lignes, se contentant de relever: «Les petits trains sont les axes forts de trans-

port des régions qui ne sont pas desservies par les axes forts.»

Améliorations

C'est qu'avant elle, plusieurs députés ont salué les avancées que permettront ces dépenses.

Michele Mossi (PDC) a évoqué le gain en termes de sécurité: «Les investissements permettront de rendre impossible sur les lignes des petits trains un accident comme celui de Granges-Marnand.» Daniel Brélaz (Vert) a dit son «enthousiasme», relevant que l'investissement réglait non seulement les questions de la sécurité, mais aussi celles de la capacité, de la desserte et du confort dans les trains régionaux.

Le crédit permettra en effet d'augmenter les cadences du Nyon - Saint-Cergues, du BAM, du

«Les dépenses permettront de rendre impossible sur les lignes des petits trains un accident comme celui de Granges-Marnand»

Michele Mossi, député du groupe de l'Alliance du Centre

LEB et de l'Yverdon - Sainte-Croix. Dans les autres cas, les améliorations pour les voyageurs seront sensibles surtout dans l'achat de rames neuves. Le rapporteur de la commission, Philippe Modoux (UDC), a en effet relevé qu'une part du matériel roulant avait atteint l'âge vénérable de 35 ans. Rappelant que la fréquentation de ces trains a crû de 40% en dix ans, il a précisé que la somme de 300 millions constituait, somme toute, une «dépense raisonnable et acceptable».

Non content de saluer le projet sur le fond, les députés ont rendu hommage à sa forme. Pour la première fois, a insisté Philippe Modoux, les différentes compagnies locales ont groupé leurs achats, ce qui a permis de faire baisser les prix. Michele Mossi a enchaîné: «La commande groupée permettra des synergies techniques comme dans la maintenance.» Ce dernier a conclu que ce premier plan d'investissement quadriennal permettait de mieux planifier les travaux forcément longs dans le domaine ferroviaire. Jusqu'alors l'Etat ne votait que pour deux ans. Bref, un panier de fleurs pour Nuria Gorrite.



Notre dossier consacré au Grand Conseil
parlement.24heures.ch

Soutien aux garderies

● Les députés ont accepté de consacrer 18,8 millions de plus d'ici à 2017 pour les crèches et les garderies. La Gauche a tenté en vain d'obtenir 20 millions supplémentaires. La part cantonale à la Fondation pour l'accueil de jour de la petite enfance (FAJE) n'est aujourd'hui que de 5%, alors qu'il était prévu au départ qu'elle atteigne à

terme 10%. Cet investissement cantonal permettra de répondre à la croissance démographique estime la conseillère d'Etat Nuria Gorrite. Par ailleurs la part des entreprises est plus haute que prévu, car elle est au pro rata de la masse salariale qui est en croissance. Aujourd'hui, ces dernières apportent 48% dans le pot commun au lieu des 38%

prévus. Quant à la part des Communes, elle sera dorénavant fixée pour une législature, soit 5 ans au lieu de 2 ans. Ce qui apportera aux Communes un peu de sécurité bienvenue.

Pour inciter les entreprises à ouvrir plus de garderies, le Grand Conseil leur a ouvert la porte au subventionnement de

Régions

24 Heures
1001 Lausanne
021 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 38'303
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 37.16
N° d'abonnement: 1093586
Page: 18
Surface: 75'110 mm²

la FAJE, pour autant qu'elles soient à but non lucratif et qu'elles signent une convention avec un réseau. Dans le cahier des charges des réseaux, figurera désormais l'obligation de tenir à jour une liste des demandes en attentes. Une disposition qui doit permettre à la FAJE d'avoir une meilleure vue d'ensemble des besoins. Son objectif est de créer 5672 nouvelles places d'ici à 2017. **I.B.**

En bref

Mobilité 13 millions pour le vélo

Unanime, le Grand Conseil a accepté un crédit de 13 millions de francs pour le vélo. Cette somme vise à aider les Communes des agglomérations qui prennent des mesures en faveur de la mobilité douce. La subvention est destinée à la création de pistes cyclables et de passages pour piétons et cyclistes.

CGN Stratégie niée

Il s'en est fallu de 8 voix pour que Nuria Gorrite subisse un petit revers. Les députés Marc-Olivier Buffat (PLR) et Jacques-André Haury (VL) ont attaqué sa réponse à un postulat sur la Compagnie

générale de navigation, estimant que l'Etat n'a pas de stratégie en matière de transport des frontaliers. Quelque 58 députés contre 50 ont accepté cette réponse. **J.FD**

Bureaux de poste Fermetures injustifiées

Le député Marc Oran (PS) interpelle le gouvernement sur le plan de fermeture des offices postaux par le géant jaune. Se référant au *Matin Dimanche*, il s'insurge de voir cette décision basée sur «des déficits artificiellement gonflés» par La Poste. Le socialiste interroge le Conseil d'Etat sur l'avenir de 48 bureaux dont La Poste a annoncé la fermeture à moyenne échéance. **I.B.**



Régions

24 Heures
1001 Lausanne
021 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 38'303
Parution: 6x/semaine

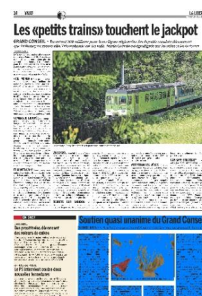
N° de thème: 37.16
N° d'abonnement: 1093586
Page: 21
Surface: 6'802 mm²

Les discussions vont reprendre

● Les Vaudois ont plébiscité en septembre 2009 la prise en charge des enfants en dehors des heures de classe. Cette obligation existe (art. 63a de la Constitution vaudoise), mais n'est pas réalisable tant que la loi d'application n'est pas édictée. D'ici là, les Communes avancent sur des œufs. «On refuse de mettre en place une usine à gaz,

en éventuelle contradiction avec la future loi», explique Christophe Gerber, chef de la Direction des affaires sociales de Vevey. Malgré cela, Vevey est en avance, avec un taux de couverture (12 à 16%) supérieur à la moyenne cantonale (10%). «Il y a chez l'ensemble des partenaires du Canton et des Communes une volonté d'aller

de l'avant», affirme Patricia de Meyer, cheffe de l'Office cantonal de l'accueil de jour des enfants. La plate-forme Etat-Communes, alors en stand-by, pourra reprendre ses travaux après le vote d'hier du Grand Conseil. Les députés ont en effet accepté d'augmenter la part cantonale à la Fondation pour l'accueil de jour de la petite enfance.



La Liberté
1700 Fribourg
026/ 426 44 11
www.laliberte.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 39'130
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 37.16
N° d'abonnement: 1093586
Page: 14
Surface: 21'960 mm²

Soutien quasi unanime du Grand Conseil

GARDERIES • Le législatif a soutenu les modifications de la loi et augmenté son aide financière.

Le Grand Conseil vaudois a très largement soutenu hier la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) et adopté les modifications renforçant son efficacité. Il a approuvé une augmentation du soutien financier ainsi que la contribution ordinaire de l'Etat de 19,06 millions de francs pour la période 2013-2014 et de 25,3 millions pour la période 2014-2015.

Hormis La Gauche, l'ensemble du Grand Conseil s'est félicité des succès obtenus dans l'accueil de jour des enfants. Il était prévu de créer 2500 places nouvelles et ce sont finalement près de 5000 places qui ont vu le jour en cinq ans, entre 2006 et 2011, a affirmé la présidente de la commission, la socialiste Florence Golaz.

Sa collègue Claire Attinger

Doepper a jugé ce bilan «réjouissant» même si «les besoins des femmes ne sont toujours pas couverts». La conseillère d'Etat Nuria Gorrite a jugé que la LAJE était «un succès» qui permettait d'accompagner «les développements économiques» du canton, même s'il faut «s'engager davantage» en raison de la croissance démographique.

Seule à détonner vraiment dans ce ciel bleu, La Gauche a martelé ses critiques. Jean-Michel Dolivo a qualifié l'Etat de Vaud de «grand pingre». «De très nombreux parents restent sur le carreau» quand ils cherchent des places d'accueil. De plus, l'aide est «très inégalement répartie» dans le canton et les employés «n'ont toujours pas de CCT».

Désormais, la contribution ordinaire de l'Etat sera fixée annuellement par décret dans le cadre de la procédure budgétaire. La contribution des communes sera arrêtée pour cinq ans et non plus pour deux ans comme actuellement, ce qui stabilise et améliore la prévisibilité.

Enfin le taux de couverture (le nombre de places pour 100 enfants) doit augmenter de 0,8% par an jusqu'en 2017 pour atteindre 25%. Il est ainsi prévu de créer 5672 places d'accueil entre 2013 et 2017 dont 5297 subventionnées. Entre 2013 et 2014, la contribution totale de l'Etat à la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) connaîtra une hausse de 9,76 millions de francs.

ATS

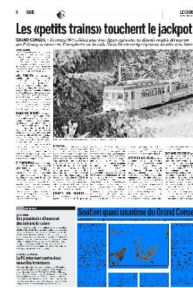


5000 places ont vu le jour dans le canton de Vaud en cinq ans. KEYSTONE

Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'791
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 37.16
N° d'abonnement: 1093586
Page: 4
Surface: 21'807 mm²

Soutien quasi unanime du Grand Conseil

GARDERIES • Le législatif a soutenu les modifications de la loi et augmenté son aide financière.

Le Grand Conseil vaudois a très largement soutenu hier la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) et adopté les modifications renforçant son efficacité. Il a approuvé une augmentation du soutien financier ainsi que la contribution ordinaire de l'Etat de 19,06 millions de francs pour la période 2013-2014 et de 25,3 millions pour la période 2014-2015.

Hormis La Gauche, l'ensemble du Grand Conseil s'est félicité des succès obtenus dans l'accueil de jour des enfants. Il était prévu de créer 2500 places nouvelles et ce sont finalement près de 5000 places qui ont vu le jour en cinq ans, entre 2006 et 2011, a affirmé la présidente de la commission, la socialiste Florence Golaz.

Sa collègue Claire Attinger

Doepper a jugé ce bilan «réjouissant» même si «les besoins des femmes ne sont toujours pas couverts». La conseillère d'Etat Nuria Gorrite a jugé que la LAJE était «un succès» qui permettait d'accompagner «les développements économiques» du canton, même s'il faut «s'engager davantage» en raison de la croissance démographique.

Seule à détonner vraiment dans ce ciel bleu, La Gauche a martelé ses critiques. Jean-Michel Dolivo a qualifié l'Etat de Vaud de «grand pingre». «De très nombreux parents restent sur le carreau» quand ils cherchent des places d'accueil. De plus, l'aide est «très inégalement répartie» dans le canton et les employés «n'ont toujours pas de CCT».

Désormais, la contribution ordinaire de l'Etat sera fixée annuellement par décret dans le cadre de la procédure budgétaire. La contribution des communes sera arrêtée pour cinq ans et non plus pour deux ans comme actuellement, ce qui stabilise et améliore la prévisibilité.

Enfin le taux de couverture (le nombre de places pour 100 enfants) doit augmenter de 0,8% par an jusqu'en 2017 pour atteindre 25%. Il est ainsi prévu de créer 5672 places d'accueil entre 2013 et 2017 dont 5297 subventionnées. Entre 2013 et 2014, la contribution totale de l'Etat à la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) connaîtra une hausse de 9,76 millions de francs.

ATS



5000 places ont vu le jour dans le canton de Vaud en cinq ans. KEYSTONE

Table des matières 20.09.2013

No. Livraison: 7673367
N° d'abonnement: 1093586
N° de thème: 37.16
Coupures: 4
Pages de suite: 0
Total des pages: 4

pur pr public relations & communication
Madame Christine Urfer
Place St. François 12
1003 Lausanne

| | | Tirage | Page |
|------------|--|---------------|-------------|
| 19.09.2013 | 24 Heures Lausanne <i>Des parents veulent le «REVE pour tous»</i> | 33'654 | 1 |
| 19.09.2013 | 24 Heures Régions <i>Des parents veulent le «REVE pour tous»</i> | 38'303 | 2 |
| 18.09.2013 | 24 Heures Lausanne <i>Rétrocession Garderies privées</i> | 33'654 | 3 |
| 18.09.2013 | 24 Heures Régions <i>Rétrocession Garderies privées</i> | 38'303 | 4 |

Lausanne

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 33'654
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 37.16
N° d'abonnement: 1093586
Page: 27
Surface: 11'057 mm²

Des parents veulent le «REVE pour tous»

Quelques parents d'élèves, dont les enfants sont exclus du réseau d'accueil de la région (REVE), ont créé une association samedi à Vevey. Ils ont envoyé hier une lettre à la Municipalité

«Nous demandons que la Municipalité de Vevey se détermine d'ici au 10 octobre sur la création, dans les meilleurs délais, d'une UAPE (ndlr: unité d'accueil pour écoliers) dans le quartier Gilamont/Crossets/Robin/Bosquets.» Voici en substance la requête adressée par lettre hier à la Municipalité de Vevey. Par qui? Une nouvelle association, le REVE pour tous, créée samedi. Ce sont ce jour-là 26 personnes (dont une dizaine de conseillers communaux) qui s'étaient réunies pour parler d'une situation dénoncée par David Gygax, parent d'élève et également secrétaire syndical (*24 heures* du 28 août). Ce dernier n'accepte pas que cohabitent à Vevey deux systèmes différents pour

l'accueil des élèves. D'une part, le réseau REVE (Réseau Enfance Vevey et environs), où les enfants sont pris en charge par des professionnels avant et après l'école ainsi qu'à midi. D'autre part, un système qualifié de «périscolaire», où les adultes ne sont pas des professionnels, mais sont encadrés par ailleurs par une éducatrice.

Après des lettres tous azimuts aux élus de la ville, n'est-ce pas un maigre résultat que de n'avoir accueilli que 26 participants? «Ce n'est pas le nombre qui compte, répond David Gygax. En revanche, la dynamique qui se met en place est réjouissante.»

Suite à leurs courriers, David Gygax et sa femme ont déjà obtenu un geste de la part des autorités: trois enfants de 6 ans ne se rendront pas seuls à la cantine, distante de 150 m de leur école, mais seront accompagnés toute l'année. Le REVE pour tous va porter l'affaire au niveau cantonal, devant la Fondation ainsi que l'Office pour l'accueil de jour de l'enfance (FAJE et OAJE). **ST.A.**

Régions

24 Heures
1001 Lausanne
021 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 38'303
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 37.16
N° d'abonnement: 1093586
Page: 27
Surface: 8'845 mm²

Des parents veulent le «REVE pour tous»

Quelques parents d'élèves, dont les enfants sont exclus du réseau d'accueil de la région (REVE), ont créé une association samedi à Vevey. Ils ont envoyé hier une lettre à la Municipalité

«Nous demandons que la Municipalité de Vevey se détermine d'ici au 10 octobre sur la création, dans les meilleurs délais, d'une UAPE (ndlr: unité d'accueil pour écoliers) dans le quartier Gilamont/Crossets/Robin/Bosquets.» Voici en substance la requête adressée par lettre hier à la Municipalité de Vevey. Par qui? Une nouvelle association, le REVE pour tous, créée samedi. Ce sont ce jour-là 26 personnes (dont une dizaine de conseillers communaux) qui s'étaient réunies pour parler d'une situation dénoncée par David Gygax, parent d'élève et également secrétaire syndical (24 heures du 28 août). Ce dernier n'accepte pas que cohabitent à Vevey deux systèmes différents pour

l'accueil des élèves. D'une part, le réseau REVE (Réseau Enfance Vevey et environs), où les enfants sont pris en charge par des professionnels avant et après l'école ainsi qu'à midi. D'autre part, un système qualifié de «périscolaire», où les adultes ne sont pas des professionnels, mais sont encadrés par ailleurs par une éducatrice.

Après des lettres tous azimuts aux élus de la ville, n'est-ce pas un maigre résultat que de n'avoir accueilli que 26 participants? «Ce n'est pas le nombre qui compte, répond David Gygax. En revanche, la dynamique qui se met en place est réjouissante.»

Suite à leurs courriers, David Gygax et sa femme ont déjà obtenu un geste de la part des autorités: trois enfants de 6 ans ne se rendront pas seuls à la cantine, distante de 150 m de leur école, mais seront accompagnés toute l'année. Le REVE pour tous va porter l'affaire au niveau cantonal, devant la Fondation ainsi que l'Office pour l'accueil de jour de l'enfance (FAJE et OAJE). **ST.A.**

Date: 18.09.2013

24 heures

Lausanne

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 33'654
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 37.16
N° d'abonnement: 1093586
Page: 21
Surface: 1'760 mm²

Rétrocession Garderies privées

Le PLR Guy-Philippe Bolay demande que les entreprises qui financent une crèche obtiennent une rétrocession sur la contribution à la Fondation pour l'accueil de jour des enfants. Sa motion a été transmise à une commission. **D.A.**

Date: 18.09.2013

24 heures

Régions

24 Heures
1001 Lausanne
021 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 38'303
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 37.16
N° d'abonnement: 1093586
Page: 21
Surface: 1'357 mm²

Rétrocession Garderies privées

Le PLR Guy-Philippe Bolay demande que les entreprises qui financent une crèche obtiennent une rétrocession sur la contribution à la Fondation pour l'accueil de jour des enfants. Sa motion a été transmise à une commission. **D.A.**



L'accueil de jour: un réel besoin

RÉGION | ACCUEIL DE JOUR

Par Aude Haenni
L'offre pour les modes de garde institutionnels et collectifs est toujours insuffisante, selon une étude présentée la semaine dernière.

«Il manque des places!» Cette remarque récurrente est aujourd'hui corroborée par une étude réalisée pour la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) des professeurs Giuliano Bonoli et Sandrine Vuille, de l'Institut de hautes études en administration publique (ID-HEAP). Selon Doris Cohen Dumani, présidente du Conseil de Fondation de la FAJE, «cette étude a permis non seulement de mieux connaître la réalité de l'accueil de jour des enfants dans le canton mais aussi d'identifier des besoins supplémentaires». Et autant dire que les besoins sont toujours d'actualité, malgré la création de 6000 places dans le canton de Vaud depuis 2007.

Selon cette étude, en septembre 2012, il manquait environ 8000 places en accueil de jour, dont un peu plus de 4000 en crèches, pour une moyenne de 13,5 heures par semaine. Pour combler cette de-

mande, il faudrait augmenter l'offre actuelle de 20%. Les chiffres suggèrent également une pénurie dans les jardins d'enfants. Un besoin supplémentaire a été constaté pour un peu plus de 1300 enfants et pour une durée moyenne de 10 heures. Quant au niveau parascolaire, un besoin de prise en charge par l'accueil collectif est relevé pour environ 4000 enfants.

De plus, seulement 40% des utilisateurs de crèches obtiennent une place au bon moment. Pour les autres, un délai d'attente pouvant dépasser l'année s'impose.

Les places existent

Pourtant, il est intéressant de savoir que des structures d'accueil de jour de la région disposent de places vacantes en cette rentrée 2013.

C'est le cas du Tournesol à Colombier. Cela fait dix ans que Monica Christen accueille les petits au jardin d'enfants. Si elle a commencé seule avec 6-8 enfants, aujourd'hui, ils peuvent être douze par matinée, encadrés non seulement par l'éducatrice mais aussi par deux auxiliaires, Mirjam Panchaud et Marjorie Cusim. Mais, pour la première fois de son existence, Le Tournesol dispose de places vacantes. «Sur 23 enfants inscrits, il y en a 15 qui sont partis à l'école! Il y a eu en plus des déménagements», explique Monica Christen.

La directrice de la garderie Les Coccinelles à St-Sulpice se retrouve, elle aussi, face au même cas de figure. «En cette rentrée, ils sont

une dizaine à avoir pris le chemin de l'école. Il doit bien y avoir un trou à un moment», relativise Leonor Larrosa.

Une liste centralisée

«Ce que je ne comprends pas, c'est que certaines garderies sont débordées alors que d'autres ont de la place, s'interroge la directrice. Même si le bouche-à-oreille est une bonne solution, il faudrait avoir une centrale qui regroupe toutes les structures d'accueil du canton.»

Le souhait de Leonor Larrosa pourrait se réaliser prochainement. En effet, selon Doris Cohen Dumani, une future liste d'attente centralisée dans chaque réseau devrait être mise en place, ceci afin de garantir une meilleure gestion de l'offre et de la demande.



Au jardin d'enfants Le Tournesol, de nombreux enfants ont pris le chemin de l'école. Tout comme chez Leonor Larrosa, directrice de la garderie Les Coccinelles. Haenni



Des places en plus

■ Ouvert en 1999 par Véronique Fortis et Catherine Cretegny, Les P'tits Loups a été repris par Séverine Fayolle (au centre sur la photo) cette année. Si le jardin d'enfants était ouvert uniquement le matin pour dix petits, désormais l'endroit peut en accueillir le double en matinée, mais aussi dix l'après-midi. «Tout le monde connaît Les P'tits Loups et sait qu'il n'y avait qu'un nombre de places restreint... De ce fait, il nous reste encore quelques places», souligne l'éducatrice de la petite enfance. L'équipe, composée de Séverine Fayolle, Fanny Brodard, assistante socio-éducative, et Alice Teixeira, stagiaire, désire se différencier par son côté jeune et dynamique. «On ne va pas faire que du bricolage, mais des activités, des sorties... On a aussi envie de travailler sur l'imaginaire de l'enfant».